



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sondage auprès des jeunes du Val-de-Travers : quels enseignements ?

Le Conseil communal de Val-de-Travers a récemment pris connaissance des résultats de l'enquête réalisée en fin d'année dernière auprès des jeunes du Val-de-Travers et souhaite les partager avec l'ensemble de la population. Ces résultats constitueront également la base d'une réponse à une motion du groupe POP lors de la prochaine séance du Conseil général.

En novembre 2020, le Conseil communal s'est associé à la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) pour initier une réflexion visant à une meilleure intégration des jeunes dans la vie politique de la région. Une quarantaine de jeunes entre 12 et 18 ans ont pris part à l'enquête en ligne à la fin de l'année 2020.

Les résultats de ce sondage réalisé sur la plateforme *engage.ch* ont été transmis au Conseil communal au moment même où le groupe POP déposait une motion demandant à l'Exécutif de créer un parlement des jeunes dans notre commune. Celle-ci sera traitée par le Législatif lors de sa séance du 22 mars prochain.

Dans l'intervalle, le Conseil communal souhaite communiquer les premiers enseignements issus de ces résultats. En effet, malgré une large diffusion via les réseaux sociaux et les canaux usuels utilisés par l'école pour communiquer avec les élèves, seule une petite quarantaine de jeunes ont répondu au sondage – sur les 700 jeunes entre 12 et 18 ans que compte notre vallée. Ce faible taux de participation interpelle le Conseil communal quant à l'intérêt que ce sondage a suscité chez eux.

Plus en détail, il est relevé que la moitié des jeunes ont l'impression que leur voix ne compte pas vraiment dans leur commune. Dans la même proportion, les jeunes ont déclaré

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Sondage auprès des jeunes du Val-de-Travers :
quels enseignements ?**

vouloir changer quelque chose au Vallon mais sans savoir comment le faire.

A noter également que trois participants sur cinq ont déclaré s'intéresser à la politique communale mais seuls deux sur cinq souhaitent disposer de nouvelles formes de participation.

Dans le détail, les jeunes ont été très séduits à l'idée de disposer d'un crédit de jeunesse, c'est-à-dire un certain montant mis à leur disposition pour réaliser leurs propres projets dans leur commune. Enfin, la motion jeunesse, la session des jeunes, le bureau du futur, le droit de vote pour mineurs et le parlement des jeunes constituent d'autres outils convoités dans le classement des options proposées, avec toutefois des différences marquées entre le souhait d'y participer et le fait de trouver le concept intéressant tout en ne voulant pas y participer.

Ainsi, il existe certainement un potentiel pour proposer davantage de formes de participation aux quelques jeunes qui se sont déclarés intéressés, mais il s'agirait de pouvoir compter sur un intérêt plus marqué de l'ensemble de cette tranche d'âge, pour considérer la mise en œuvre d'une solution, au vu des enjeux soulevés par ce sondage.

Le Conseil communal présentera les résultats de façon plus exhaustive au Conseil général le 22 mars prochain et attendra les prises de position des groupes politiques pour déterminer la suite qu'il donnera à cette thématique.

Val-de-Travers, le 11 mars 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

